

Affaires de **PROS**

LE MAGAZINE DES **PROFESSIONNELS** DU **BÂTIMENT**

DOSSIER

Le bâtiment à l'heure de l'économie circulaire

Dans le bâtiment comme dans d'autres secteurs clés, la loi de transition énergétique implique de mettre en œuvre de nouvelles stratégies. La lutte contre le gaspillage consiste à réduire, réemployer, réutiliser et recycler les déchets, soit la règle des 4 R de l'économie circulaire. Cette démarche en faveur de l'environnement présente le triple avantage de soutenir la production locale, de réduire la consommation d'énergie et les émissions nettes de déchets.

À DÉCOUVRIR
Expérimentation
chantier zéro carbone



Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

Hop' ^{**} PROS

pour les

**i.speed
ULTRACEM
52,5 R**

**le ciment
qui n'a pas
froid aux yeux !***

Le sac malin
Plus facile
Plus rapide
Zéro déchet
Zéro perte

*Précautions à prendre entre -5°C et +5°C ; se référer au DTU 21 et au fascicule 65.
** Disponible uniquement dans la région sud ouest

Le Club Calcia
www.leclubcalcia.fr

Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

www.ciments-calcia.fr

ACTUALITÉS P5

Les échos du bâtiment

DOSSIER P10

Le bâtiment à l'heure
de l'économie circulaire

À DÉCOUVRIR P20

Expérimentation
chantier zéro carbone

SOCIAL & JURIDIQUE P23

Le rôle du Conseiller
en Gestion de Patrimoine



NOUVEAUTÉS P6

Les derniers produits proposés
par les fabricants

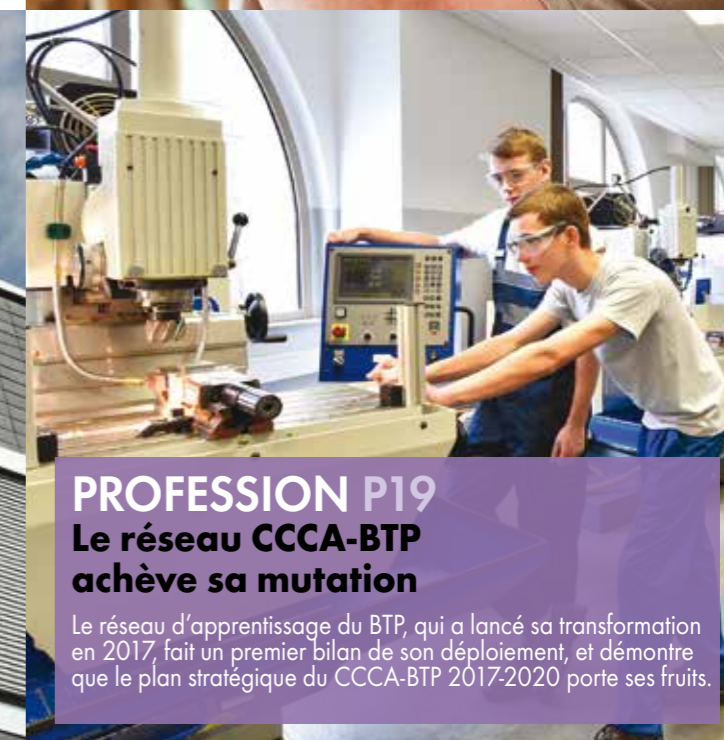
Avec ses 115 mm, la perceuse-visseuse sans-fil GSR 12V-35 FC Professional Bosch a été réduite de 17 mm par rapport au modèle précédent, pour offrir plus de maniabilité dans les endroits difficiles d'accès.



POINT SUR P16

**Ardoises : pérennes, esthétiques
et contemporaines**

Intemporelle et moderne, l'ardoise répond à toutes les exigences pour l'enveloppe des bâtiments. Si elle conserve sa place en toiture, elle se déplace de plus en plus souvent en façade. Elle devient aussi, à l'image de la tuile terre cuite, productrice d'énergie.



PROFESSION P19

**Le réseau CCA-BTP
achève sa mutation**

Le réseau d'apprentissage du BTP, qui a lancé sa transformation en 2017, fait un premier bilan de son déploiement, et démontre que le plan stratégique du CCA-BTP 2017-2020 porte ses fruits.

Gedimat
An cœur de l'ouvrage.

Responsable de la publication : Gedimat
Conception/réalisation : Primavera
Crédits photographiques :

Couverture : Fotolia
P. 3 : Bosch Professional, Fotolia, FPAN
P. 6 : CECIL PRO, EDIJUANS, STARBLOCK®,
Tubasca-Comabi
P. 7 : Bosch Professional, Isover, Knaf Insulation, Sika
P. 8 : EDILTECO®, Festool, SEAC, STARBLOCK®
P. 10 - 11 : Cérib, Fotolia, Siniat
P. 12 : Cérib, Isover
P. 14 : STM
P. 16 - 17 : Cluster da Pizarra de Galicia, FPAN, STM
P. 19 : Fotolia
P. 20 - 21 : Fotolia, JCP Entreprise
P. 23 : Fotolia



**Abonnez-vous
GRATUITEMENT !
Renvoyez
ce coupon à :**
GEDIMAT
Affaires de Pros
6/8, rue Louis Rouquier
92300 Levallois-Perret

Abonnement Affaires de Pros (n° 88)

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Cecil
PROFESSIONNEL

LE BLANC
DES PROs

**EXIGENCE PROFESSIONNELLE
CHANTIERS RÉUSSIS**

FABRIQUÉ EN FRANCE - JURA

IMPRESSIONS - MAT - VELOURS - SATIN

www.cecil.fr

ÉCHOS DU BÂTIMENT LES ÉCHOS DU BÂTIMENT LES



"ARTISANS SOLIDAIRES" cherche... artisans indépendants RGE

Créé en 2016 suite à la mise en place du système des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), Artisans Solidaires regroupe et référence des artisans labellisés "RGE - Qualibat" pour réaliser des travaux d'économie d'énergie. Aujourd'hui, Artisans Solidaires souhaite renforcer son réseau et recruter des artisans indépendants labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) - Qualibat, capables d'effectuer tout ou partie des travaux d'économies d'énergie (isolation des combles, isolation sous-dalle des sous-sols, remplacement de chaudières, installation de chaudières haute performance et de pompes à chaleur...). Après le recrutement, Artisans Solidaires se charge de la gestion commerciale. L'artisan n'a plus qu'à se déplacer pour réaliser le chantier, à la fin duquel il transmet un rapport d'exécution et les documents administratifs signés. Artisans Solidaires se charge alors de suivre le dossier (qui a été monté au préalable) et de le déposer au ministère de la Transition écologique et solidaire. Enfin, Artisans Solidaires paye l'entreprise qui a réalisé les travaux dans les délais légaux, même si le dossier n'a pas encore été financé par l'État.

► www.artisans-solidaires.com



PARTENARIAT AFPA TERREAL pour formation QualiPV

Acteur majeur du solaire résidentiel en France, TERREAL forme les couvreurs à la pose de panneaux photovoltaïques depuis plus de cinq ans. Pour accélérer le développement de ce marché très dynamique, l'industriel propose des formations qualifiantes QualiPV en partenariat avec l'AFPA Toulouse. L'objectif étant d'anticiper les évolutions du métier de couvreur dans le cadre de la transition énergétique. Avec l'AFPA Toulouse, TERREAL propose deux modules de formation personnalisée. QualiPV bâtiment forme les couvreurs pour la pose en toiture des installations solaires. QualiPV électricité vient apporter les compétences nécessaires pour une bonne réalisation de la partie électrique de l'installation photovoltaïque. Des formations indispensables pour toute entreprise voulant vendre des installations en autoconsommation partielle ou en revente. Réparties entre un volet théorique et un volet pratique, elles se déroulent sur 3 jours par groupes de 5 à 10 personnes. L'apprentissage s'effectue en situation réelle de travail, avec un formateur expert.

► www.afpa.fr/centre/centre-de-toulouse-palays



REPÉRAGE AMIANTE OBLIGATOIRE avant travaux

Paru au Journal Officiel le 18 juillet 2019, l'arrêté "relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis" est entré en vigueur le 19 juillet 2019. Depuis, les maîtres d'ouvrage, y compris les particuliers, sont dans l'obligation de faire réaliser un repérage amiante avant l'exécution de travaux, afin d'assurer la sécurité et la santé des occupants comme des salariés intervenants. Qu'il s'agisse de travaux dans une maison individuelle, un immeuble d'habitation collective ou un bâtiment tertiaire construits avant 1997, le propriétaire, le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre devront établir un rapport de Repérage d'Amiante avant Travaux (RAT) portant sur le périmètre et le programme exact des travaux. Ce rapport va bien au-delà d'un simple diagnostic, puisqu'il repose sur des investigations approfondies afin d'identifier tous les matériaux ou produits composant un ouvrage, tels que les colles, les ragréages, les chapes maigres... En cas de détection d'amiante, un professionnel interviendra dans le cadre de la "Sous-section 4" du Code du Travail, qui précise les obligations de l'employeur en matière de prévention du risque amiante.

► www.legifrance.gouv.fr



MONDIAL DU BÂTIMENT 2019

Événement international de référence

des secteurs de l'architecture, du bâtiment et de la construction, le Mondial du Bâtiment se tiendra à Paris-Nord Villepinte et réunira les salons BATIMAT, INTERCLIMA et IDÉOBAIN du 4 au 8 novembre 2019. En phase avec les grandes mutations du secteur, le Mondial du Bâtiment a pour ambition d'apporter aux acteurs de la filière des informations complètes, notamment sur les innovations du secteur. En 2019, il met aussi tout en œuvre pour faciliter la vie des visiteurs et améliorer la gestion du temps passé sur les salons : mini-guides de visite pour la demi-journée ou la journée, parcours en autonomie ou par centre d'intérêt, visites guidées, sessions pour découvrir les innovations, moteurs de recherche pour organiser sa visite avec les horaires des animations jour par jour... À noter également dans les incontournables des salons : le nouveau secteur CONSTRUCTION TECH®, qui présentera les offres de digitalisation de la filière Bâtiment sur BATIMAT, l'espace Innovation & Performance d'INTERCLIMA, avec son parcours des technologies de la filière, l'espace Projets & Solutions, avec les salles de bains tendance, et l'Espace Créateurs qui propose des marques haut de gamme sur IDÉOBAIN.

► www.batimat.com

DEWALT

NOUVEAU **54V XR FLEXVOLT 3 AH BRUSHLESS**

**DÉCOUPEUSE XR FLEXVOLT
54V BL 3AH LI-ION 230 MM
DCS690X2-QW**

- Carter orientable 5 positions
- Clapet de protection de la batterie
- Double système en approvisionnement en eau
- Indicateur de charge

Ø disque / alésage	230 / 22.2 mm
Capacité de coupe	83 mm
Régime à vide	6600 tr/min
Poids	6.7 kg

Livrée avec 2 batteries, chargeur, un disque diamant 230 mm et une clé de serrage

www.DEWALT.fr

ROBUSTESSE GARANTIE.



TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'EPDM

La croissance du marché des toitures plates et le développement sur ce même marché des membranes EPDM (caoutchouc synthétique) bousculent les habitudes et ouvrent de nouvelles perspectives pour les artisans couvreurs. C'est pour les accompagner et les aider à mieux appréhender ces membranes d'étanchéité spécifiques que VM Building Solutions publie le livre blanc "10 bonnes raisons de choisir l'EPDM pour l'étanchéité des toitures plates". Il présente des réponses concrètes aux principales questions que se posent les couvreurs sur ce matériau aux multiples facettes et atouts. Regorgeant de conseils pratiques, cet opus vise également à sensibiliser les professionnels sur les bonnes pratiques de mise en œuvre. Le livre est disponible sur demande, auprès du service communication de VM Building Solutions.

► www.vmbuildingsolutions.com/fr/



DES TUILES QUI VOYAGENT DANS LE TEMPS

La tuile plate **18x28 ANTEIS Doyet d'EDILIANS** prolonge la tradition sur le toit et offre des couvertures de caractère aux anciennes bâtisses et aux monuments d'exception (châteaux, abbayes...). Avec une surface et un nez destructurés imitant les tuiles patinées par le temps, cette tuile plate, avec un dépôt granulé variable sur la surface, enrichit la Sélection Patrimoine d'EDILIANS. Au pureau brouillé, toutes les tuiles ont une longueur légèrement différente pour reprendre l'irrégularité des toitures d'antan. Cette esthétique résulte d'un principe de découpe qui permet la production en continu de 50 % de tuiles dont la dimension varie sur 1 cm. Équipées de deux trous de perçage et d'un tenon sur toute sa largeur, les tuiles disposent d'une parfaite stabilité de mise en œuvre. Les coloris Vézère et Abbaye des tuiles plates 18x28 ANTEIS Doyet s'accordent avec les styles régionaux du Sud-Ouest au Centre-Est de la France.

www.edilians.com



UNE PALETTE INNOVANTE POUR LE BÂTI DE DEMAIN

Tubesca-Comabi, leader français dans la fabrication et la commercialisation de solutions d'accès et de travail en hauteur, lance son **application mobile**. Disponible gratuitement sur App Store et Google Play Store, et accessible depuis les Smartphones et les tablettes, cette application permet d'accéder à de nombreuses informations disponibles sur le site Internet de Tubesca-Comabi, mais aussi à de nouvelles catégories exclusives. Elle intègre le centre de documentation (catalogues, fiches produits, notices de montage, certificats), les pages produits, les nouveautés... La fonctionnalité simulateur sert à sélectionner des composants d'échafaudage, afin d'envoyer cette liste au délégué commercial Tubesca-Comabi, pour faciliter le réassort. Enfin, une rubrique "mon expert" met directement en contact l'utilisateur avec son interlocuteur privilégié

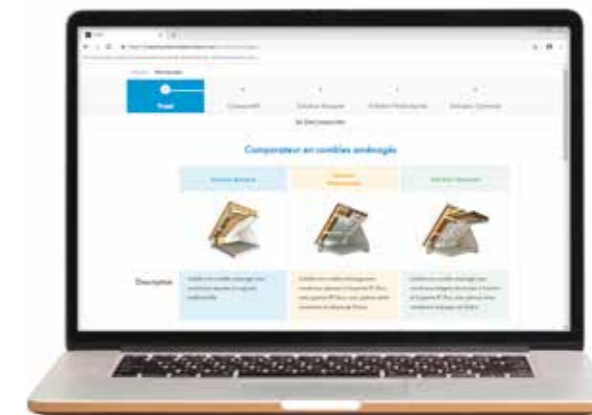
www.tubesca-comabi.com



PERCEUSE-VISSEUSE COMPACTE ET POLYVALENTE

Avec ses 115 mm, la perceuse-visseuse sans-fil **GSR 12V-35 FC Professional Bosch** a été réduite de 17 mm par rapport au modèle précédent, pour offrir plus de maniabilité dans les endroits difficiles d'accès. Équipée d'un moteur sans charbon à haut rendement, elle est polyvalente, plus efficace, plus durable et n'exige aucun entretien. Sa vitesse de rotation de 1750 tours/min la rend 35 % plus rapide. Extrêmement compact mais néanmoins très puissant (couple de 35 Nm en vissage dur et 20 Nm en vissage tendre), cet outil est idéal pour percer et visser dans le bois (32 mm) et l'acier (10 mm). Polyvalente, la perceuse-visseuse GSR 12V-35 FC Professional peut être associée au système Flexiclick, incluant 4 adaptateurs - porte-embout verrouillable, mandrin de perçage, porte-embout excentré et renvoi d'angle - facilement interchangeables, qui offre pas moins de 8 combinaisons pour un maximum de flexibilité.

www.bosch-professional.com



ISOLATION DIGITALE SUR MESURE

Pour répondre à la tendance à la digitalisation chez les professionnels du bâtiment, **Knauf Insulation** a développé le **Calculateur KI PRO**. Outil digital en ligne, il offre la possibilité aux entreprises de pose et aux prescripteurs de trouver et comparer les solutions Knauf Insulation les plus pertinentes pour répondre au mieux aux problématiques d'un chantier. Disponible sur www.knaufinsulation.fr, ce calculateur se veut intuitif. Les professionnels peuvent évaluer rapidement, par application (combles aménagés ou perdus, plafond, isolation des murs intérieurs ou extérieurs), le coût global d'un chantier. Il suffit de renseigner quatre critères : surface à isoler en m², type d'isolant (monocouche ou bicouche), épaisseur du chevron en cm, résistance thermique. Le calculateur affiche ensuite un comparatif détaillé des solutions d'isolation en fonction des performances visées (basique, performante, optimale). L'utilisateur peut alors visualiser le nombre d'heures nécessaires, le coût de la main-d'œuvre et des matériaux, le tarif fourni posé et facturé au m².

www.knaufinsulation.fr

NETTOYANT RAPIDE, POLYVALENT ET MULTISURFACE

Le nettoyant dégrasant **NET MS CECIL PRO** a été testé selon les exigences du nouveau règlement Biocide en vigueur. Sa formulation a été revisitée pour offrir une meilleure stabilité dans le temps et une plus forte rémanence. En phase aqueuse, haute performance et puissant, ce nettoyant dégraisse et désincruste les salissures, les graisses en sortie de VMC, les traces noires de pollution atmosphérique et de fumée... sur tous les matériaux de construction. Son action a été renforcée pour éliminer encore plus efficacement algues, lichens rouges et champignons. Le NET MS est idéal pour nettoyer façades, murs, enduits, crépis, béton, ciment, goudron, parements en pierre naturelle ou reconstituée, dallages, terrasses bois...

www.cecil.fr



GABARIT DE PERÇAGE INTÉGRÉ AU PACKAGING

STARBLOCK® innove avec **Fix'Box**, la première boîte de vis terrasse avec un gabarit de perçage intégré au couvercle. Elle est équipée d'un couvercle utilisé comme gabarit de pose pour aligner parfaitement les vis sur les différentes largeurs de lames de terrasses en bois et pour déterminer l'espacement entre les lames. Cette offre, qui apporte un gain de temps précieux sur la pose d'une terrasse, permet d'obtenir un résultat de qualité avec un alignement des vis parfaitement soigné et esthétique. Conforme à la norme DTU 51.4 des platelages extérieurs en bois, Fix'Box s'adapte à la largeur standard des lames (120 ou 145 mm) et à l'écartement entre elles (4 ou 6 mm). L'offre est disponible en vis A2 simple et double filet et en A4 simple filet, du 5 x 50 au 5 x 70, empreinte Torx.

www.starblock.fr



UNE NOUVELLE LAINE POUR LES CLOISONS

Fabriquée en France par **Isover**, **PAR PHONIC** est une laine minérale composée de verre recyclé (à minima 40 %), de matières premières minérales et d'un liant 100 % biosourcé. Elle est recyclable à 100 % et à l'infini, et contribue ainsi à la qualité de l'air intérieur aussi bien pour les poseurs que pour les occupants. Elle est étiquetée A+, le meilleur classement sanitaire pour un produit de construction destiné à un usage intérieur. Son bilan écologique améliore les deux indicateurs environnementaux que sont la pollution de l'air et l'acidification des sols et de l'eau. Reconnaisable à sa couleur crème, PAR PHONIC est constituée de fibres plus longues, souples et fines, la rendant agréable au toucher et confortable à la pose. Elle est aussi plus résistante mécaniquement, et présente des performances phoniques élevées.

www.isover.fr



IMPERMÉABILISATION POLYVALENTE

Exposés aux intempéries, les balcons, loggias, terrasses, escaliers et coursives... doivent être protégés par des systèmes de revêtements imperméabilisants. Spécialiste de l'étanchéité depuis plus de 100 ans, **Sika** propose un nouveau revêtement acrylique imperméable de protection : **Sikafloor® Spécial Balcons**, résine colorée prête à l'emploi. En neuf comme en rénovation, elle autorise la réalisation de revêtements extérieurs de protection et de décoration. Elle se caractérise par une bonne adhérence sur béton, mortier de ciment et carrelage, une remise en service rapide (après 24 heures à + 20 °C), un allongement à la rupture de 200 % (7 jours/+ 23 °C), et une bonne tenue aux UV. Conditionnement par seau de 5 kg.

www.sika.fr



FABRICANTS LES NOUVEAUTÉS DES FABRICANTS LES



ENTREVOUS 100 % RECYCLÉS

Ajustables et modulaires, les entrevous **PlastiVS** de **SEAC** sont composés à 100 % de matière recyclée. De plus, le bouchon de fin de travée incorporé dans le hourdis facilite la pose du plancher. La légèreté, la longueur de l'entrevous (1,25 m), l'entraxe (0,63 m), la facilité de coupe et le bouchon incorporé sont autant d'atouts pour poser un plancher rapidement, tout en s'adaptant aux configurations du chantier. Le PlastiVS étant pré-percé, la mise en œuvre et le réglage des suspentes sont facilités. Pour preuve : la tige de la suspente VS se maintient dans le hourdis de manière à effectuer un réglage précis des canalisations avant le serrage définitif.

www.seac-gf.fr

EMMENER SON ATELIER SUR CHANTIER

Le Coffret d'Étuis de vis STARBLOCK®

est un allié de taille pour les professionnels qui transportent chaque jour leurs consommables de l'atelier au camion, puis du camion au chantier. Ergonomique et polyvalent, ce coffret de 14 étuis de vis est capable de supporter les conditions les plus rudes. Il permet de transporter facilement un véritable arsenal composé de 1 050 vis de 15 tailles différentes (du 4 x 30 mm au 6 x 120 mm) répartis dans 14 étuis, 1 porte-embout de visseuse et 5 embouts. Interchangeables et rechargeables, les étuis s'accrochent à la ceinture pour une utilisation en toutes conditions, au sol, sur une échelle ou encore sur une nacelle. La visserie PRO possède une empreinte Torx pour tous usages (bois, contreplaqués, agglomérés, mélaminés...). Le Coffret d'Étuis est constitué de vis STARBLOCK®.



www.starblock.fr



COUTEAU SUISSE DE L'OUTILLAGE

Pour réaliser des entailles et des découpes dans le bois, raccourcir des plinthes, enlever des résidus de colle à carrelage ou de mastic de fenêtre, **Festool** enrichit sa gamme sans fil 18 V avec l'outil oscillant **VECTURO OSC 18**. Ses lames pour tous types d'applications et ses accessoires facilement interchangeables en font un outil multifonction complet. Ses rapides mouvements d'oscillation lui permettent de tout exécuter avec la plus grande facilité (gratter, couper, déjoindre, démastiquer). Pour fixer rapidement les lames, l'appareil est agrémenté d'un système breveté de serrage Starlock. Ce dispositif de fixation suffit à changer les lames de scie en quelques secondes. Muni du porte-outil StarlockMax, le VECTURO OSC 18 est compatible avec toutes les catégories d'accessoires Starlock, StarlockPlus, Starlock Max. Il offre ainsi une très grande souplesse d'utilisation.

www.festool.fr



ITE SPÉCIALE CONSTRUCTION BOIS

Avec l'obtention d'un nouvel Avis Technique validé par le CSTB, **EDILTECO®** étend le champ d'application du système **EDIL-Therm®** à d'autres marchés. Destiné à l'isolation des bâtiments neufs ou anciens, le procédé **EDIL-Therm® PSE** s'emploie également en réfection et en protection des façades dégradées ou en complément d'isolation thermique. Le système **EDIL-Therm® PSE** a été réétudié pour répondre aux problématiques spécifiques des Constructions à Ossature Bois. Le procédé est conforme au NF DTU 31.2 en vigueur et respecte les prescriptions du chapitre 2 du Cahier du CSTB 3729_V2 de décembre 2014 "systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolants appliqués sur parois de constructions à ossature en bois".

www.edilteco.fr



OUI À SA QUALITÉ

GORI®

Peinture professionnelle

LES ARTISANS DISENT OUI !



OUI À SA RÉSISTANCE



OUI À SON PRIX

gori.fr



Sa mise en place visait le recensement des matières et équipements, afin d'initier une réflexion sur la valorisation des matériaux. Aujourd'hui, ce diagnostic est rarement appliqué, car souvent perçu comme une contrainte administrative supplémentaire. Pourtant, il permet de cibler les matériaux et équipements réutilisables et d'optimiser le tri et la valorisation des déchets. Même pour les chantiers de moindre envergure, rien n'empêche de réaliser ce petit inventaire non obligatoire.

La déconstruction sélective progresse

La plupart du temps, c'est par la gestion des déchets de chantiers que les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises entrent dans l'économie circulaire. L'ensemble des filières travaille au recyclage des matériaux issus de la déconstruction. Certaines, comme celles du béton ou de l'aluminium, sont très avancées. Sur les chantiers, le tri est de plus en plus souvent mis en place. Des études, notamment celle réalisée par la plate-forme collaborative DEMOCLES*, démontrent l'intérêt évident de la déconstruction sélective, du tri et de la collecte en monoflux, afin de valoriser efficacement les déchets de second œuvre. Mais ce travail de démontage se heurte à nombre de difficultés liées principalement à des habitudes bien ancrées ou à la méconnaissance de la réglementation.

Par ailleurs, grands promoteurs, PME et artisans sont de plus en plus nombreux à se sentir concernés par la déconstruction sélective. Un véritable marché est donc en train de s'organiser, via des plates-formes dédiées. Il est possible d'y trouver des éléments de second œuvre (cloisons séparatives, faux plafonds, luminaires...) et de gros œuvre (poteaux, poutres bois ou acier...). Ainsi, le réemploi de tout élément, matériau ou équipement du bâtiment évite le rejet de carbone issu de la fabrication d'un produit neuf. Une piste prometteuse pour atteindre les objectifs fixés.

Convaincre le client d'adhérer à cette démarche

Le concept d'économie circulaire a remis en lumière l'idée du réemploi qui, dans les faits, n'en est encore qu'au stade expérimental. Une certitude toutefois : construire des bâtiments bas carbone, qui intègrent des matériaux réemployés ou qui prévoient leur valorisation après usage, ne s'improvise pas. Cela implique un effort d'appropriation de la démarche, de réflexion sur les modes de construction, et de remise en cause des pratiques. Le concept de seconde main ne va pas de soi, et seul le client peut décider de s'engager dans cette démarche. Les entreprises jouent auprès de lui un rôle incitatif, et doivent être à même de répondre



à diverses questions portant sur la qualité, la garantie, mais aussi l'assurabilité des ouvrages, notamment dans le cas de réemploi de matériaux de structure. Tout un pan de la réglementation est donc à mettre en phase avec la notion de réemploi.

L'assurabilité du matériau réemployé

La garantie décennale étant compliquée à activer, la grande majorité des projets se concentrent, pour l'instant, sur des éléments de second œuvre. Les travaux en cours visent à standardiser des protocoles ou des tests d'autocontrôle relativement simples, sous forme de fiches référentielles validées à la fois par les assureurs et les bureaux de contrôle.

Aujourd'hui, les entreprises (PME et artisans) qui s'engagent dans des mises en œuvre non conformes aux techniques courantes et traditionnelles doivent demander une exception de garantie. Seule une démarche au cas par cas peut permettre à l'assureur de se prononcer en faveur d'une éventuelle extension de garantie. Les choses devraient évoluer car l'article 88 de la loi CAP offre la possibilité de recourir au réemploi dans le cadre du permis d'expérimentation. À ce jour, on attend toujours son décret d'application...

DOSSIER

Le bâtiment à l'heure de l'économie circulaire

Dans le bâtiment comme dans d'autres secteurs clés, la loi de transition énergétique implique de mettre en œuvre de nouvelles stratégies. La lutte contre le gaspillage consiste à réduire, réemployer, réutiliser et recycler les déchets, soit la règle des 4 R de l'économie circulaire. Cette démarche en faveur de l'environnement présente le triple avantage de soutenir la production locale, de réduire la consommation d'énergie et les émissions nettes de déchets.

L'ère de l'abondance s'achève, dans la construction comme dans les autres secteurs. Petit à petit tous les acteurs – architectes, bureaux d'étude, maîtres d'ouvrage, entreprises, artisans – réalisent que les composants d'un bâtiment – matériaux, énergie, eaux... conservent de la valeur, même après usage. Cette prise de conscience est liée à l'urgence environnementale et à la nécessité de décarboner les activités de la construction. Le principe de l'économie circulaire consiste à tirer profit de la valeur environnementale et carbone des composants d'un édifice ou de l'édifice en lui-même. Cela passe par le réemploi des matériaux sur le même bâti (ou d'autres constructions), un meilleur tri et recyclage des déchets, la prise en compte architecturale de la démontabilité, la flexibilité, la modularité... Les ressources naturelles et matières premières sont ainsi économisées, les matériaux de construction d'origine resservant eux-mêmes de matières premières. Ce qui représente un moyen efficace de préserver l'environnement en limitant les déchets et le recours au transport.

Diagnostic déchet et réemploi

En France, la notion d'économie circulaire est appliquée depuis 2013, avec une montée en puissance en 2015 par le biais de la loi de transition énergétique. Celle-ci l'a en effet intégrée et a fixé des objectifs de 70 % de valorisation des déchets du BTP à l'échéance 2020. À noter que le décret de 2011 imposait déjà un diagnostic déchets avant démolition et rénovation, pour les surfaces de plus de 1 000 m².





Une nouvelle structuration des filières

Les industriels ou groupement d'industriels, comme ceux des filières béton, plâtre, plastique ou aluminium, ont mis en place des dispositifs pour à la fois collecter, trier et valoriser les déchets.

Cela commence souvent par les déchets issus de la fabrication du produit, qui sont ensuite réinjectés dans le processus de fabrication de ce même produit, puis par la collecte de déchets issus de chantiers. Ainsi, les industriels du plâtre se sont engagés pour qu'une plaque de plâtre soit, à terme, constituée de 30 % de matériaux issus du recyclage. La difficulté consiste à mettre en place les filières pour les déchets de chantier, particulièrement ceux des petites et moyennes entreprises qui interviennent en secteur diffus. Les majors qui gèrent les gros chantiers ont normalement intégré cette problématique, en travaillant notamment avec des spécialistes comme Veolia ou Paprec, qui prennent souvent en charge la gestion des déchets directement sur les chantiers. Pour les entreprises de plus petite taille, un nouveau dispositif a été instauré en janvier 2017, qui oblige certains distributeurs de matériaux de construction à reprendre, sur leurs sites ou à proximité, les déchets issus des produits qu'ils vendent et distribuent (voir *Affaires de Pros* N° 77).

Béton en granulats recyclés : la performance au rendez-vous

Le projet national RECYBÉTON, qui a mobilisé toute la filière et les constructeurs, est arrivé à son terme. Le Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (Cérib), qui en fut l'un des acteurs principaux, est désormais en mesure de fournir des règles pour l'utilisation dans les formulations des granulats issus de béton recyclé. Reste encore à lever les obstacles normatifs et à faire évoluer la norme NF EN 206/CN, qui plafonne actuellement le taux de substitution des granulats par ceux de béton recyclés entre 25 et 30 %. Et ce, d'autant que les résultats d'analyse du Cérib montrent qu'il est tout à fait possible de produire du sable et des gravillons recyclés conformes à la norme NF EN 12620 (démarche

de demande de certification CE 2+ en cours auprès de l'AFNOR). De même, la campagne d'essais menée sur béton a montré qu'il est possible formuler des bétons de classe de résistance C25/30 avec tout ou partie des granulats de béton recyclés. Les recommandations du projet national RECYBÉTON vont au-delà des seuils de la norme NF EN 206/CN, jusqu'à 100 % de substitution en appliquant une approche performantielle pour les bétons. Mieux, d'après certains essais, le béton composé de granulats recyclés peut avoir une résistance supérieure à certains bétons fabriqués avec des granulats naturels.



UNE GAMME DE CIMENTS ET DE CHAUX

au plus proche de vos besoins



www.guidedumacon.fr

L'outil digital de référence pour vos chantiers.



Calculez
vos besoins
en matériaux



Visualisez
nos tutos de
mise en œuvre



Découvrez
nos conseils
de pros



Trouvez
un distributeur
à proximité



Retrouvez nos astuces
et échangez entre
pros sur notre page
Facebook
« Comptoir des
Maçons »

Engagés, ensemble, sur vos chantiers

EQIOM PRO

**DES
TUILES
de caractère
POUR un
patrimoine
préservé**



EDILIANS
Solel social
85, chemin de Puy-de-Carrieu
F-63000 SAINT-LEGER
Tél. : +33 (0)4 72 02 02 72
Fax : +33 (0)4 72 17 00 04

EDILIANS



PAR EXPERIENCE. PAREXLANKO.

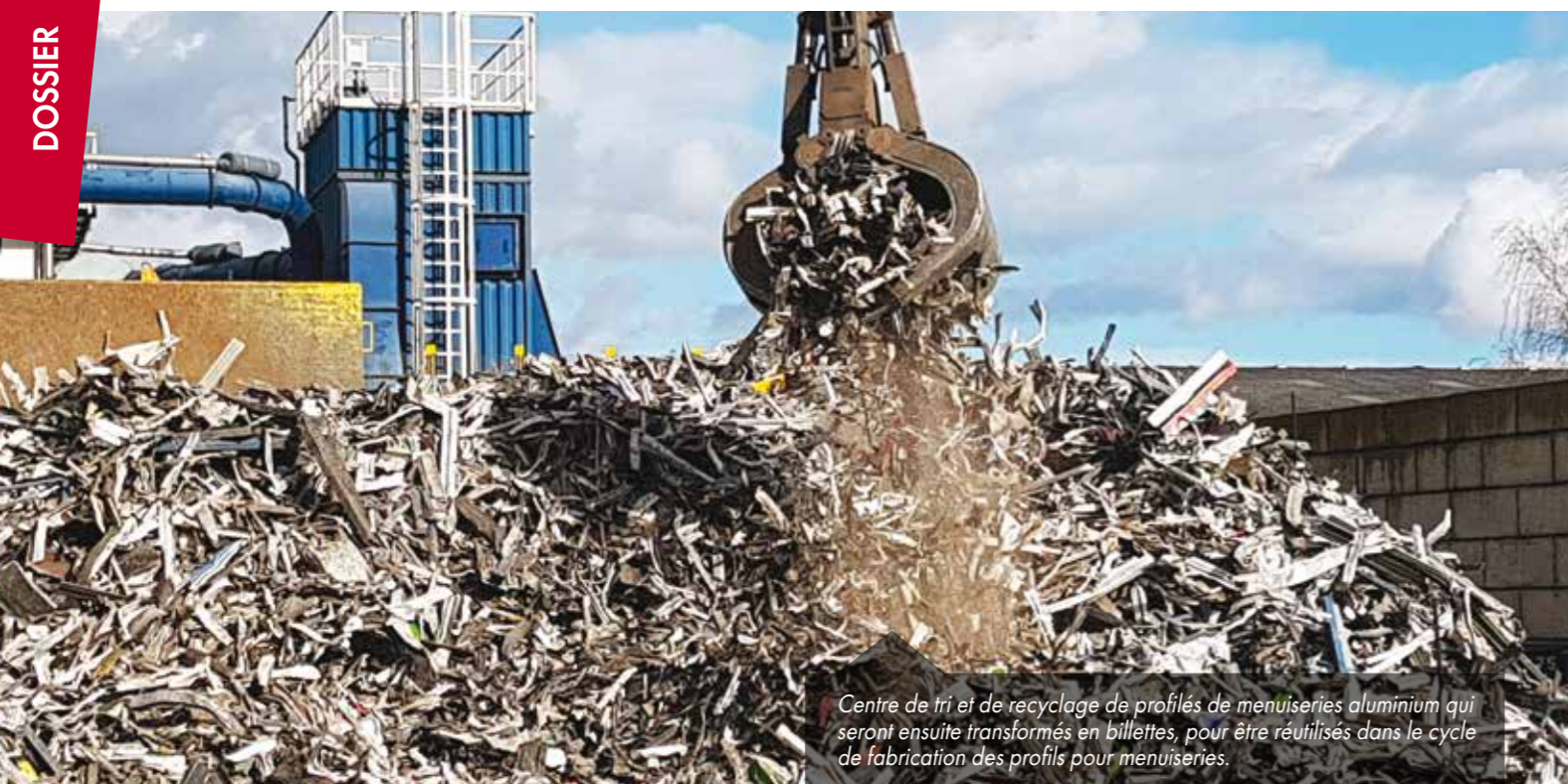


143 LANKOSOL

Mortier de ragréage autonivelant de 3 à 50 mm pour sols intérieurs et extérieurs. Facile à mettre en œuvre, qu'il soit laissé nu ou revêtu, c'est LA solution idéale pour donner la bonne épaisseur à vos projets.

PAREXLANKO

Tous nos produits sur parexlanko.com



Centre de tri et de recyclage de profilés de menuiseries aluminium qui seront ensuite transformés en billettes, pour être réutilisés dans le cycle de fabrication des profilés pour menuiseries.

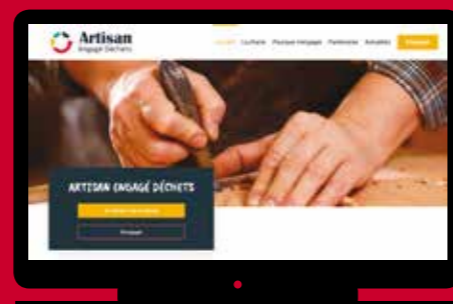
Menuiserie aluminium, recyclable à l'infini

Le SNFA, organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs spécialisés dans les menuiseries extérieures réalisées en profilés aluminium, a engagé une démarche aluminium bas carbone Alu+C-, sur laquelle s'alignent industriels et fabricants qui mettent en place leur propre stratégie. Cette démarche garantit un approvisionnement en aluminium uniquement européen - avec un bilan carbone plus faible que l'aluminium chinois -, un processus d'extrusion utilisant au maximum les énergies renouvelables et une production intégrant le plus possible d'aluminium recyclé. Ainsi, les Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) collectives, établies par le SNFA, affichent un maximum de 6,7 kg de CO₂e/kg d'aluminium. Certains distributeurs vont beaucoup plus loin et commercialisent des gammes de profilés pour façades et menuiseries, qui se distinguent par un taux de matières recyclées égal ou supérieur à 75 %, soit 2,0 kg de CO₂e/kg d'aluminium en moyenne. Sachant que l'aluminium est un matériau recyclable à 99 % et réutilisable à l'infini, le cercle apparaît comme très vertueux. À condition, bien sûr, que les filières de collecte se mettent en place.

* DEMOCLES est un projet collaboratif qui vise à développer le tri et le recyclage des déchets du second œuvre sur les chantiers de démolition et de réhabilitation.

CHARTRE "ARTISAN ENGAGÉ DÉCHETS"

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), la FNADE (Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement) et la FEDEREC BTP (Fédération des Entreprises du Recyclage) ont signé une convention pour le développement de la charte "Artisan Engagé Déchets". L'objectif est d'améliorer et de rendre visibles les bonnes pratiques de gestion des déchets de chantiers. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'un travail de fond, mené par l'ensemble des acteurs de la filière au service de la feuille de route économie circulaire. Cette convention prévoit une étroite collaboration entre les trois signataires, un dispositif de sensibilisation et d'information des artisans du bâtiment et de leurs clients, notamment par le biais d'un site internet dédié : www.artisansengagesdechets.capeb.fr



GLOSSAIRE

DÉCHET

"Toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire." (Source article L 541-1-1, Code de l'environnement).

DÉCONSTRUCTION

"Le démontage sélectif d'installations techniques ou de certains éléments d'une construction, afin de valoriser les déchets et de réduire les mises à la décharge". La déconstruction constitue donc un processus continu, qui génère de nouvelles ressources (Source Larousse). Il n'existe pas de définition légale de la déconstruction.

RECYCLAGE

"Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins." (Source article L 541-1-1, Code de l'environnement).

RÉEMPLOI *

"Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus." (Source article L 541-1-1, Code de l'environnement).

RÉUTILISATION *

"Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets, sont utilisés de nouveau." (Source article L 541-1-1, Code de l'environnement).

* La réglementation européenne ne fait pas la différence entre réemploi et réutilisation.

ICI EST NÉ NATURAT



SAC AUTODESTRUCTIBLE
ZÉRO DÉCHET



Ciment composé de pouzzolanes naturelles



Fabriqué en Auvergne



Impact carbone limité



Multi-usages

www.ciment-vicat.fr



LE POINT SUR Ardoises Pérennes, esthétiques et contemporaines

Intemporelle et moderne, l'ardoise répond à toutes les exigences pour l'enveloppe des bâtiments. Si elle conserve sa place en toiture, elle se déplace de plus en plus souvent en façade. Elle devient aussi, à l'image de la tuile terre cuite, productrice d'énergie.

Depuis des siècles, l'ardoise est appréciée pour son esthétique et sa résistance. En témoignent les toitures de nombreux édifices patrimoniaux et historiques, en France et en Europe. Totalement naturel, ce matériau résiste aux assauts du temps (plus de cent ans de durée de vie) et cumule d'exceptionnelles propriétés : l'ardoise est solide, imperméable et isolante ! Les toitures des châteaux angevins, des manoirs bretons, des brisis et des couvertures parisiennes en sont recouvertes, tout comme une bonne partie des bâtiments et maisons individuelles du Grand Ouest.

Importées d'Espagne

Avec la tuile, l'ardoise est LE matériau de couverture le plus mis en œuvre en France, qui l'importe à 94 % d'Espagne. L'Hexagone est ainsi le premier marché mondial d'ardoises naturelles avec 200 000 tonnes importées en 2017, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2016. Cette augmentation cache, en réalité, une baisse importante - environ 40 % - du marché ces dix dernières années, puisqu'en 2006, le volume d'importation était de 300 000 tonnes. Cette baisse s'explique par trois facteurs : la crise du bâtiment et le déclin du marché de la maison

individuelle, la mode du toit plat et le coût important des ardoises naturelles par rapport aux produits synthétiques. Le marché tient donc en grande partie grâce aux chantiers de rénovation. Résultat : les grands producteurs du secteur, en plus des couvreurs, cherchent à toucher et à promouvoir leurs produits auprès des prescripteurs (architectes, maîtres d'ouvrage, grand public) en adaptant leurs offres. Émergent donc de nouvelles propositions technologiques en phase avec les attentes du moment, notamment la "descente" en façade des ardoises et la production d'énergies renouvelables.

Les ardoises en façade

La tendance au revêtement d'ardoises en façade s'accélère, les industriels rivalisant d'inventivité pour séduire les prescripteurs : systèmes de pose simplifiés, à l'horizontale, à la verticale, en diagonale ou en escalier ; palette chromatique variée, du bleu sombre au gris anthracite en passant par la violine. Certains vont jusqu'à proposer des systèmes de façade ventilée en schiste naturel. Cette solution se décline en trois types de pose : à l'horizontale avec



des vis invisibles, à l'horizontale à l'aide de crochets acier, à la verticale au crochet ou au clou. Cela autorise une pose directe sur le mur existant - sans avoir à supprimer la finition précédente en cas de rénovation -, mais également une pose sur isolant (PSE, laine de roche et laine de verre) pour un bâtiment traité en Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). D'autres fabricants proposent des systèmes de pose symétrique qui offrent un montage simple et rapide. Contrairement aux autres techniques, les plaques ici ne se chevauchent pas, ni verticalement ni horizontalement. D'une épaisseur de 1 cm environ et d'une dimension pouvant aller jusqu'à 60 x 60 cm, les ardoises sont accrochées sur la structure de support à l'aide de crochets en inox.

Les ardoises solaires

Autre axe de développement, l'adaptation des ardoises à la production d'énergie solaire photovoltaïque et thermique. Ainsi, l'ardoise photovoltaïque intégrée - emboîtement et recouvrement des modules entre eux -, constituée de cellules monocristallines et d'une feuille en verre trempé, est dotée d'abergements laqués noirs. Ces derniers assurent son intégration au toit et se lient aux ardoises naturelles.

Quant au panneau solaire thermique, il est recouvert d'ardoises, et se confond ainsi avec la toiture. Composé d'un fond en tôle aluminium, de polystyrène extrudé, d'une double plaque d'aluminium et d'une ardoise naturelle collée, il utilise les propriétés de l'ardoise pour capter et redistribuer la chaleur via un circuit relié à la production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS). La capacité des ardoises à capter et à transmettre la chaleur a été renforcée par l'utilisation d'un fluide caloporteur spécifique et de l'aluminium pour les canalisations, dont la section a été rendue oblongue. La surface de contact est ainsi augmentée et le rendement est plus élevé. Selon le fabricant, les panneaux seraient en mesure d'assurer jusqu'à 60 % des besoins annuels en eau chaude sanitaire.

Les ardoises synthétiques

D'une durée de vie importante si la toiture est entretenue (50 ans), les ardoises dites composites ou synthétiques sont moins onéreuses que les ardoises naturelles, offrent une esthétique très proche de l'authentique et se caractérisent par une résistance mécanique élevée, grâce à l'adjonction de fibres d'armature et de charges minérales pendant la production. Elles reçoivent un traitement extérieur antimousse et une coloration acrylique, tandis que la face intérieure est enduite d'un bouche-pores. Ces « ardoises » sont donc très techniques ; elles présentent une parfaite résistance aux éléments et une excellente stabilité dimensionnelle. Les produits les plus récents et haut de gamme reçoivent une finition composée de vernis et de peinture bi-composante photoréticulée, qui accentue l'aspect minéral très proche d'une ardoise naturelle et prolonge la tenue de la couleur dans le temps. Cette nouvelle technologie renforce la résistance aux agressions extérieures (rayures et conditions climatiques). Si ces ardoises composites ne sont pas une nouveauté, leur déclinaison en petits formats l'est davantage. Ces derniers, en épousant tous les volumes, viennent créer une continuité entre toiture et façade.

Critères de sélection pour le Label Marque NF

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Label Marque NF ardoise s'est doté d'un nouveau code. Celui-ci permet de distinguer plus facilement les différentes qualités d'ardoises normalisées par ledit label. Les distinctions D1 et D2 s'ajoutent aux classifications existantes (imperméabilité, résistance mécanique, tenue au gel...), et permettent de définir plus précisément le choix de l'ardoise par le niveau de sélection - notamment le critère déterminant de planéité.



Le critère D1 correspond à la sélection Excellence, soit le niveau de qualité le plus élevé, notamment en termes de planéité (ardoises extra-planes) et de défauts de surface.

Il garantit :

- Une ardoise parfaitement plane sans déformation en surface et en épaisseur (flexuration),
- L'absence de surépaisseur de plus de 1 mm,
- L'absence de fil de quartz,
- L'absence de rosace en surface ou tout dépôt blanc,
- L'absence de fracture de schiste en surface ou sur la tranche,
- L'absence de bande de sédiment de plus de 3 mm (type traversin).

Le critère D2 correspond à la sélection Ardoisier, spécifique aux ardoises très planes.

Il garantit :

- Une ardoise parfaitement plane sur toute la surface, sans déformation en surface comme en épaisseur,
- L'absence de nœuds et de surépaisseurs de plus de 3 mm,
- L'absence de fils de quartz cassants,
- L'absence de rosace en surface (ou tout dépôt blanc sur l'ardoise sur une surface de plus de 4 cm²),
- L'absence de bande de sédiment de plus de 6 mm (type traversin).

Il existe une troisième sélection ardoise Naturelle qui n'entre pas dans le label marque NF.



Les ardoises naturelles

Créée il y a 500 millions d'années dans de fortes conditions de pression et de température, l'ardoise, roche métamorphique d'origine sédimentaire, est une pierre naturelle qui possède d'incomparables propriétés techniques et esthétiques. Véritable don de la nature, elle ne nécessite aucun traitement chimique, résiste aux températures extrêmes, à l'eau et au feu. C'est le matériau noble par excellence. Aujourd'hui quasiment 100 % des ardoises naturelles utilisées en France, plus gros marché européen, proviennent des carrières, la plupart à ciel ouvert, du Nord Ouest de l'Espagne, en Galice.

La révolution dans vos combles !

Rapide à poser, le confort à la clé.

100% laine de roche
100% premium



ROCKCOMBLE ÉVOLUTION

L'ISOLATION INNOVANTE

Un gain de temps et un confort de pose pour vous, un gain de place et un confort d'été pour tous !

L'innovation 100% laine de roche / 100% premium qui révolutionne les combles aménagés pour votre confort et celui de vos clients.

- **Rapide à installer**
- **Le confort à son comble**
 - Douceur au toucher et facilité de pose.
 - Confort thermique été et hiver (λ33).
 - Confort acoustique.
- **Innovation**
 - Système breveté monocouche avec suspente RC EVO.
 - Un seul panneau pour bénéficier du crédit d'impôt R=6 (m².K/W).

Gain de 50% DE GAIN DE TEMPS À LA POSE DE L'ISOLANT*



R=6 λ33 A+

www.rockwool.fr

ROCKWOOL

*Comparaison avec un isolant traditionnel à R=6. Les données sont basées sur les données techniques des produits Rockwool. Les données sont basées sur les données techniques des produits Rockwool. Les données sont basées sur les données techniques des produits Rockwool.

PROFESSION PROFESSION PROFESSION PROFES

PROFESSION



LE RÉSEAU CCCA-BTP ACHÈVE SA MUTATION

Le réseau d'apprentissage du BTP, qui a lancé sa transformation en 2017, fait un premier bilan de son déploiement, et démontre que le plan stratégique du CCCA-BTP 2017-2020 porte ses fruits.

À mi-parcours du déploiement du plan Transform'BTP du CCCA-BTP (Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics), le rapport d'activité 2018-2019 témoigne de la transformation opérée par le CCCA-BTP au profit de son réseau d'apprentissage BTP depuis deux ans. Il met en évidence la qualité et la rapidité de son action, sa capacité à convertir efficacement les mutations en opportunités. Ce plan stratégique, dont les choix ont su anticiper les orientations et les grands enjeux inscrits dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, représente un nouveau virage dans l'histoire du CCCA-BTP.

Une grande puissance d'action

La dynamique du plan s'est traduite par la mise en place d'une organisation plus agile, de méthodes de travail plus collectives et transversales, par la mise en œuvre de solutions innovantes et disruptives sur tous les champs : innovation, incubateur de projets, démarche marketing, développement commercial, communication digitale, numérique éducatif, modularisation des formations, certification, pilotage de la performance, schéma directeur des systèmes d'information, ouverture à l'international des parcours de formation, nouvelle stratégie RH pour accélérer la montée en compétences des collaborateurs du réseau...

Les nombreuses actions présentées dans le rapport d'activité 2018-2019 démontrent la pertinence et la puissance d'action du CCCA-BTP, organisme à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Tête du réseau des CFA du BTP,

il tire sa force d'un maillage territorial unique, au plus près des besoins des entreprises, mais aussi dans sa capacité à proposer une offre de formations et de services, avec la même exigence de qualité, à expérimenter et mutualiser les bonnes pratiques pédagogiques et techniques sur l'ensemble du territoire.

Une réussite sur toute la ligne

Dans un contexte de profonde mutation sur le plan de la formation professionnelle, les méthodes d'apprentissage se digitalisent, les attentes des publics se diversifient, et la logique de marché s'impose plus que jamais. La transformation devient donc un enjeu crucial. En 2018-2019, le CCCA-BTP a ainsi développé et mené ses actions sous le signe du renouveau et de la reconquête. Les nombreuses réussites nationales et régionales incarnent la pertinence de la stratégie déployée par le CCCA-BTP et son réseau de CFA.

Quelques exemples

- Augmentation de 8 %, à la rentrée 2018-2019, du nombre d'apprentis du BTP aux niveaux V et IV.
- Obtention de la place de premier opérateur français de l'apprentissage de branches professionnelles pour la mobilité des jeunes, niveaux V et IV ; un nouveau projet de mobilité européenne vient d'être sélectionné par l'Agence Erasmus+ avec 650 bourses pour un cofinancement de près de 758 000 euros pour les deux prochaines années.
- Désignation du CCCA-BTP, pilote d'un consortium de 78 CFA, par le ministère du Travail comme le premier opérateur des classes prépa-apprentissage, avec cinq parcours au profit de 17 000 jeunes

sur deux ans, doté d'une subvention de 36 millions d'euros dans le cadre du Programme d'investissement dans les compétences pour le projet #DémarrastoryBTP.

■ Forte dynamique d'innovation, avec la première édition du challenge d'idées 'WinnoV' et la création de l'incubateur WinLab' pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

■ Développement du numérique éducatif : plateforme Net Parcours Alternance (45 000 séquences et plans prévisionnels de formation alternée), application Accompagnement Vie Apprenant (pour suivre les événements quotidiens des apprentis), plateforme pédagogique Aptyce (déjà 500 modules de formation en ligne), apprentissage via des serious games...

■ Modularisation et numérisation de l'ensemble de l'offre de formation.

En savoir plus sur le CCCA-BTP

Le Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction via l'apprentissage défini par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 126 CFA présents partout en France. Il présente une offre de formation dans près de 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur, propose des titres professionnels et des actions de formation continue sur-mesure.

SILVADEC®, LE CHOIX D'UNE TERRASSE D'EXCEPTION

LA LAME ATMOSPHÈRE

- ✓ Durabilité et stabilité de la couleur
- ✓ Nettoyage facile des taches domestiques
- ✓ Excellente résistance à la glisse
- ✓ Aspect brossé

Terrasse Clôture Bardage

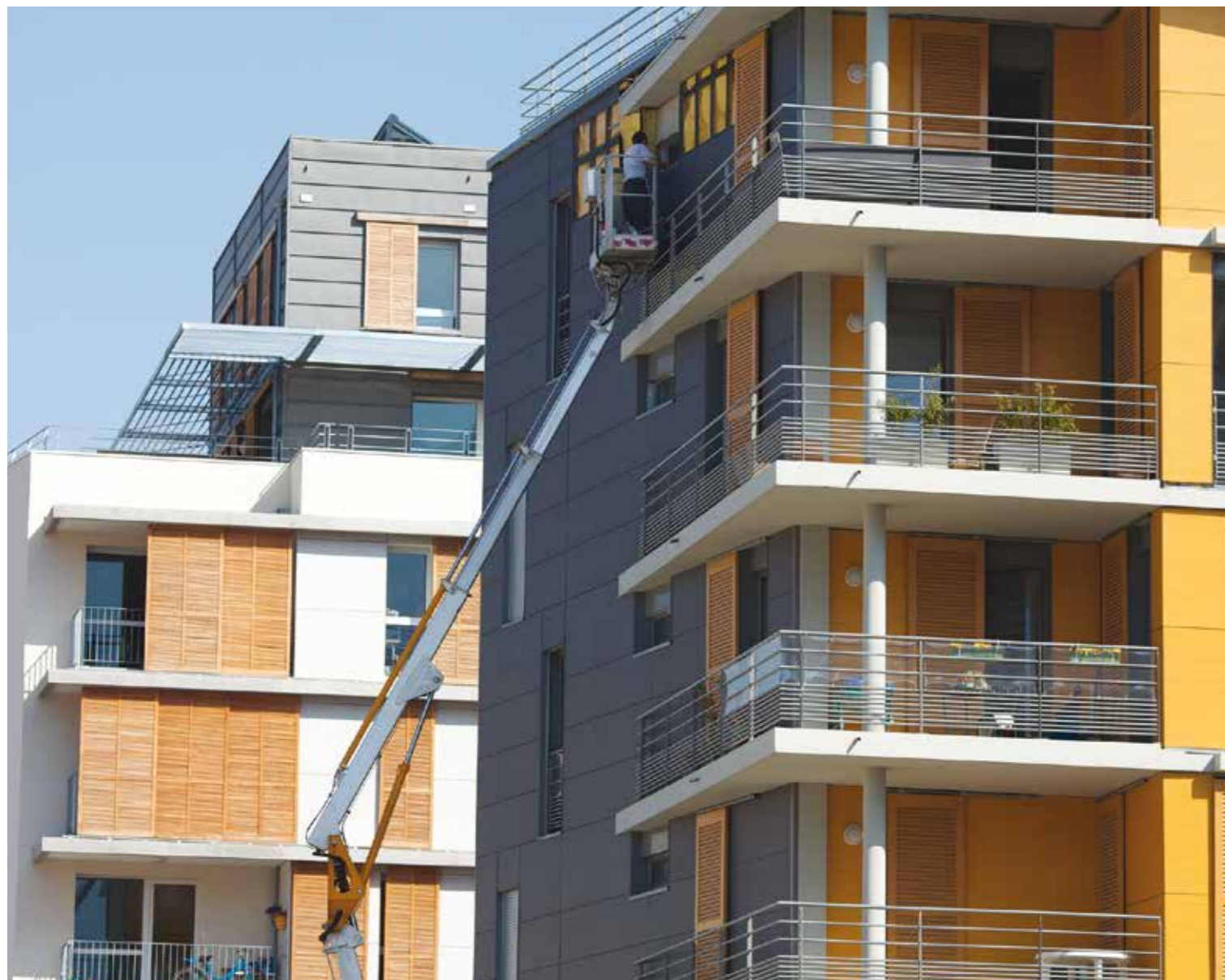
silvadec
Créateur d'espaces extérieurs

silvadec.com
PA de l'Estuaire - 56190 Arzal
Tel. +33 2 97 45 09 00
info@silvadec.com

3M Science. Applied to Life.™

Les EPI 3M™ vous apportent les protections optimales :

- Respiratoire
- Oculaire
- Auditive
- Tête et Corps



façon à pouvoir en analyser tous les aspects. Car cela nécessite en amont une organisation particulière qui passe par une remise en question systématique de toutes les étapes du chantier.

Concrètement, tenir la promesse d'un chantier bas carbone impose de mobiliser toute la chaîne de production sur trois points essentiels : choix des matériaux, mise en œuvre et organisation, déchets de chantier. Ce qui impose, au préalable, un diagnostic carbone pour déterminer où se situent les impacts environnementaux. Il faut savoir qu'aucun chantier n'est semblable. Par exemple, sur un chantier d'isolation thermique par l'extérieur de logements sociaux, le diagnostic a révélé que plus de 60 % des émissions de carbone provenaient des intrants. Dans ce cas, le choix des produits, et surtout de leur provenance, s'est avéré primordial. La réflexion a donc porté en partie sur l'impact carbone du transport. Le travail de l'entreprise avec son fournisseur a consisté à modifier la chaîne d'approvisionnement afin que les produits fabriqués dans le Sud de la France arrivent directement sur chantier, sans passer par les circuits intermédiaires habituels, et en plus grande quantité. Ce qui impose de pouvoir stocker sur le site. L'ensemble du processus est donc impacté.

Isolant zéro déchet

Les déchets et leur traitement sont, eux aussi, pris en compte. La réflexion "bas carbone", qui vise le zéro déchet, engage entreprises et fournisseurs. Reprenons l'exemple de l'ITE et des isolants : outre un travail de calepinage précis qui réduit les déchets, donc les pertes lors des coupes, l'entreprise a signé avec son fournisseur une charte de recyclage pour les chutes. Celles-ci ont été collectées, stockées, livrées dans une usine située à deux heures du chantier, puis réintroduites dans le processus de fabrication. La démarche ne peut évidemment fonctionner que si tous



Au final, s'il est difficile de trouver des chiffres basés sur des études scientifiques, les acteurs des chantiers respectant ces critères estiment, selon leurs calculs, que la réduction sur les trois postes les plus émissifs est de l'ordre de 20 % pour les intrants, 50 % pour le fret et 60 % pour les déchets.

Une association et un label "Chantier Zéro Carbone"

Fondée en 2007, l'Association Recherche Qualité Environnementale (ARQE) a créé le label RQE, dans le but "de représenter tous les acteurs soucieux de placer le développement durable au cœur de leur stratégie et de leurs métiers". À ce jour, elle fédère plus de 35 entreprises et plus de 20 métiers représentant tous les intervenants. En 2015, elle a lancé, lors la COP 21, le label "Chantier Zéro Carbone". Ledit label, volontaire, a pour principal objectif d'inciter ses adhérents à matérialiser leur engagement en faveur du développement durable dans leur activité à travers la mise en place d'une politique environnementale à même d'assurer la neutralité des chantiers sur le plan des émissions de gaz à effet de serre. Les premiers ouvrages en copropriété, aéroports et bien sûr en rénovation énergétique, ont été labellisés et ont prouvé l'efficacité de la filière dans ce domaine. Pour les créateurs du label RQE, il est fondamental que les entreprises du bâtiment et leurs salariés prennent conscience que leurs chantiers ont un impact sur l'environnement.

Pour en savoir plus : <https://www.rqe-france.org/>

À DÉCOUVRIR

EXPÉRIMENTATION CHANTIER ZÉRO CARBONE

Réaliser un chantier zéro carbone, c'est-à-dire neutre en émissions de gaz à effet de serre, implique d'en repenser entièrement l'organisation, et nécessite une prise de conscience de tous les acteurs de l'opération : clients, architectes, entreprises, cotraitants (échafaudages, cantonnements...), fournisseurs... Une véritable démarche collective de responsabilité environnementale et sociétale. Décryptage.

En neuf comme en rénovation, un chantier zéro carbone signifie qu'il est neutre en émissions de gaz à effet de serre pendant la phase des travaux. Cela implique pour tous les acteurs du chantier de changer leurs habitudes. Ils doivent mener une réflexion sur le choix des produits, des modes opératoires, de la gestion des déchets et éventuellement de la compensation. En effet, il restera toujours, aussi minimales soient-elles, des émissions de gaz à effet de serre. En général, pour équilibrer cette partie incompressible et atteindre l'objectif, des opérations de reboisement sont financées en parallèle, avec des associations ou des ONG.

Environnement et entreprises ont tout à y gagner

Les entreprises qui décident de procéder à ces changements y voient une étape supplémentaire dans un engagement plus ancien pour la construction durable. L'objectif étant de prendre de l'avance dans la démarche en faveur de l'environnement et d'anticiper la norme de demain. Les entreprises qui expérimentent cette voie arguent aussi de son importance auprès des salariés - elle donne une bonne image de leur société, ce qui les rend fiers de voir leur métier valorisé. Mais la démarche n'est pas uniquement philanthropique, les entreprises doivent également y trouver leur compte sur le plan économique. En général, celles qui se lancent le font d'abord sur un chantier expérimental de



les opérateurs jouent le jeu, d'où une nécessaire réflexion quant à l'organisation pour récupérer lesdites chutes, habituellement jetées dans des bennes. Il faut également trouver un espace de stockage pour les sacs volumineux (2 m³), et réduire ainsi la fréquence des allers-retours entre chantier et usine.

La réduction carbone passe aussi par le nettoyage des outils avec des stations écologiques, l'utilisation d'engins électriques ou la mécanisation. En ce qui concerne la vie de chantier, le cantonnement intervient dans le processus, avec la mise à disposition de bases de vie autonomes et parfaitement isolées, avec panneaux solaires, éclairages LED et minuteurs, pompe à eau électrique, produits de nettoyage biodégradables...



JURIDIQUES INFOS SOCIALES & JURIDIQUES

R > 6.20 m².K/W

Selon la norme NF EN 12667 - rapports disponibles sur actis-isolation.com

30% CREDIT D'IMPOT
DELEGATIONS

Triso-Toiture

ISOLATION ETE / HIVER

ETANCHE A L'EAU ET A L'AIR

ISOLATION PHONIQUE

PERFORMANCES DURABLES

ISOLATION 250-200mm PAR L'EXTERIEUR

BREVETE

MADE IN FRANCE

www.actis-isolation.com

Nouvelle version plus facile à poser et rapide avec :

- Un format adapté aux poses en crémaillère (Triso Hybrid plus long).
- L'ajout d'une languette adhésive de recouvrement (Boost R Hybrid).
- Une membrane noire plus épaisse et qualitative.
- Utilisation de l'espace entre chevrons : sans rehausse ni reprises de rives.
- Performances thermiques et acoustiques élevées.
- Matériaux sains et non irritants.

ACTIS
INNOVER POUR MIEUX ISOLER

L'unique solution 2 en 1 étanchéité et isolation R>6 sans rehausse de toiture !

Accessoire ISOCLIP : pose en crémaillère 2 fois plus rapide au cloueur*



Le rôle du Conseiller en Gestion de Patrimoine

Fiscalité, transmission, placements... les sujets délicats, dont on ne maîtrise pas forcément les tenants et les aboutissants, peuvent être confiés à un Conseiller en Gestion de Patrimoine.

Dotés de compétences juridiques et d'une connaissance approfondie des mécanismes financiers, les Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) ont une approche globale du patrimoine de leurs clients. Tout à la fois conseillers en investissement financier, courtiers en assurances, intermédiaires en opérations bancaires... ils sélectionnent de façon indépendante les investissements qu'ils préconisent, et jouent un vrai rôle de conseil.

Du sur-mesure

Avant de proposer un quelconque placement à leurs clients, les CGP commencent par faire une analyse de leur patrimoine, une étude de leurs besoins et de leur situation civile. Ils les accompagnent sur la durée, disposant par ailleurs de toutes les solutions patrimoniales possibles. Les CGP peuvent intervenir aussi bien pour des placements (assurance vie, compte-titres, PEA...) que des produits retraite, un investissement immobilier locatif défiscalisé ou encore un crédit. Ils peuvent aussi recommander une modification du régime matrimonial ou la création d'une société civile.

Des compétences variées

Pour exercer le métier de CGP, il faut remplir quelques obligations. Les nouvelles générations sont titulaires d'un diplôme universitaire de gestion de patrimoine. Pour obtenir leurs accréditations, ils doivent justifier d'un certain nombre d'heures d'enseignement (par exemple, 150 heures sont requises pour devenir conseiller en investissement financier). À cela s'ajoute une obligation de formation annuelle. Pour un CGP pluridisciplinaire, il faut compter de 28 à 42 heures de formation par an.

Le suivi de ces différentes obligations professionnelles est assuré par les associations professionnelles et les autorités qui les contrôlent. Les CGP disposent ainsi de connaissances à jour dans divers domaines, qu'il s'agisse de fiscalité, de droit ou de finance. De fait, les CGP présentent généralement un niveau de compétence supérieur à la plupart des autres conseillers financiers qui n'ont pas d'obligations de formation aussi importantes et élargies.

La plupart des CGP perçoivent des commissions des organismes avec lesquels ils travaillent. Mais cela ne les empêche pas de disposer d'une liberté totale dans le choix des produits qu'ils proposent à leurs clients. Le document de mise en relation d'un CGP doit indiquer les établissements avec lesquels il travaille. Plus la liste est importante, plus grande est son indépendance vis-à-vis de chacun d'eux.

À savoir. Avant de confier son patrimoine à un CGP, il est conseillé de vérifier ses immatriculations afin de s'assurer qu'il exerce son activité dans le respect de la loi. Il doit être enregistré à l'Orias* sous différents statuts : conseiller en investissement financier, courtier en assurances et/ou intermédiaire en opérations bancaires. Les CGP qui proposent des investissements dans l'immobilier doivent également disposer de la carte T d'agent immobilier. L'inscription à l'Orias offre la garantie que le professionnel respecte une série de conditions : suivi des formations obligatoires, souscription d'une assurance de responsabilité civile professionnelle, absence de condamnation, adhésion à une association professionnelle agréée... Des critères réexaminés chaque année.

Coût des services

Les CGP touchent des commissions calculées sur les frais prélevés par les placements souscrits via leur intermédiaire. Les frais des produits vendus par un CGP sont souvent les plus élevés du marché car ils représentent leur unique rémunération pour les missions courantes. En revanche, un CGP peut facturer des honoraires pour des missions ponctuelles, comme une déclaration de revenus, un bilan patrimonial complexe... Le fait que les CGP soient payés à la commission est une garantie, car ils ont tout intérêt à ce que votre capital progresse durablement pour encaisser, eux aussi, des revenus durables et en augmentation. Ces frais doivent être clairement indiqués dans le document remis par le conseiller lors de l'entrée en relation ou dans un devis concernant ses honoraires. Depuis 2018, ils doivent également indiquer chaque année à chaque client les sommes perçues au titre des diverses commissions.

En cas de préjudice

Tous les CGP doivent souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle qui a pour objet d'indemniser les clients qui subiraient un préjudice. D'autre part, ils font l'objet de contrôles par leurs associations professionnelles, qui ont un pouvoir de sanction et d'exclusion. Ces associations agréées par les pouvoirs publics proposent également des services de médiation pour tenter de trouver une solution en cas de conflit entre un client et un conseiller.

* Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, l'Orias est une association loi de 1901 sous tutelle de la direction générale du Trésor. Créée en 2007, elle a pour but d'homologuer les intermédiaires en assurance conformément à la directive 2002/92/CE du Parlement européen.

LA PEINTURE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

CORONA

PROFESSIONNEL

LA QUALITÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS VOS CHANTIERS

MURS & PLAFONDS		
PORTES & PLINTHES		
BOIS		
FAÇADE		



PRÉGYGLISS'®

“ L'enduit prêt
en 2 min qui
m'aide à jointer
vite et bien
C'EST SIGNÉ
SINIAT ! ”

Cyril,
artisan plaquiste



SINIAT PRÉGYGLISS'®, enduit nouvelle génération

Parce que vous avez le droit de travailler plus vite, plus confortablement, nous avons créé l'enduit à joint PRÉGYGLISS'® (existe en 2h et 4h). Prêt à l'emploi en 2 min, d'une glisse ultra rapide et facile, il vous garantit le meilleur rendement au m² du marché. Une innovation qui fait déjà la Fière des plaquistes experts du Club Pro Siniat !

siniat.fr

Une question technique ? Besoin d'une documentation ?

CONSEIL PRO : 0 825 000 013 Service client / en
hors heures